



L'animateur : Sébastien Pénidon, Directeur, Bourgogne Energies Renouvelables

Le grand témoin : Agnès Serre, cheffe de service, Grand Besançon Métropole

La preneuse de notes : Fabienne Lapiche-Jaouen, chargée de projets, Alterre BFC

Les participants :

- ARS BFC
- SECOURS CATHOLIQUE
- AJENA
- Action Logement Services
- Bourgogne Energies Renouvelables
- Région Bourgogne Franche Comté
- Alterre BFC
- ENEDIS
- EDF
- EDF Solidarité
- B.E.R.
- Urbanis
- GRAND BESANCON METROPOLE
- Gaia Energies

Présentation du retour d'expérience du Grand Besançon Métropole par Agnès SERRE

REX DU GRAND BESANÇON METROPOLE

Agnès SERRE, cheffe de service, direction Maîtrise de l'énergie

Des éco-gestes à la rénovation énergétique sur le territoire du Grand Besançon Métropole

- SLIME (dispositif du CLER) en 2016 Ville de Besançon, puis étendu ensuite à toute l'agglomération
- 1er souci : repérage des ménages « invisibles », y compris sur la partie rurale de l'agglomération
 - > appel à des designers de politiques publiques, aux associations Solibri et Julienne Javel
 - > rencontre d'une grande diversité d'acteurs relais
- Diagnostics à domicile :
 - > en binôme, c'est mieux ! (social + technique)
 - > distribution petits équipements et conseils éco-gestes = insuffisant
- SLIME * pour des opérations d'amélioration de la qualité thermique du bâtiment
 - > accompagner le ménage dans sa démarche de rénovation : du diagnostic au financement du reste à charge
- Dispositifs de financement :
 - > Pacte -15 avec Amorce : financement de diagnostics logement (y compris pour des locataires – médiation avec le bailleur)
 - > Lauréat AAP Territoires 0 exclusion énergétique : rénovation de > 100 logements sur le quartier de Palante (propriétaires occupants)
 - > création d'un fonds petits travaux avec les CEE obtenus sur les bâtiments de la collectivité + mécénat
- Besoins de mesures d'urgence (rideaux thermiques pour le froid) en attendant la rénovation



PISTES

- Expérimenter l'auto-réhabilitation (avec l'association Julienne Javel)
- Relations avec les bailleurs :
 - > Convention avec les bailleurs sociaux pour engagement dans la lutte contre la précarité énergétique
 - > Intéresser les bailleurs privés à la rénovation de leurs logements

DIFFICULTES / QUESTIONNEMENTS

- Nécessité de mobiliser régulièrement les travailleurs sociaux qui donnent l'alerte
- Pérennisation du financement des 4 postes dédiés au SLIME (subventionnés)
- Travailler davantage en transversalité :
 - > en interne à la collectivité (service Habitat, service Hygiène, CCAS...) et avec les autres acteurs du territoire
- Former les banques et les artisans
- Travailler également sur l'exposition des populations à la surchauffe d'été :
 - > 1ers éléments de connaissance de la situation avec les travaux d'étude de l'AUDAB
 - > des mesures d'urgence à prévoir (protections solaires ? Pédagogie sur les bons gestes ?)

La Ville de Besançon s'est engagée dans un programme SLIME en 2016 (qui sera ensuite étendu au Grand Besançon) : **1ère phase de repérage des ménages** en précarité énergétique et évaluation des équipements et du bâti ; Fourniture de petits équipements type mousseurs et information sur les éco-gestes. Un an après, une visite des ménages diagnostiqués précédemment est faite (difficile compte-tenu du changement de locataires)

Mais les logements nécessitent de gros travaux. **Un rapprochement est effectué avec les bailleurs sociaux**, mais qui s'avère difficile.

Deux constats : problème de repérage des ménages + origines de la situation de précarité

> **Constitution d'un réseau de donneurs d'alerte** : une centaine de personnes actuellement (réunies lors de la journée de lutte contre la précarité énergétique, rencontres individuelles)

> **Engagement des bailleurs sociaux par la signature d'une convention**

> **Participation au programme Pacte -15 piloté par Amorce** pour financer des diagnostics énergétiques avec des scénarios de travaux, d'économies d'énergie et des aides. Programme qui a duré un an. Lien avec la direction de l'habitat de Grand Besançon Métropole qui a été sollicitée.

> **Engagement du Grand Besançon Métropole dans le programme SLIME+ du CLER** : visite du logement, puis visite 2 mois après pour mesurer les consommations d'énergie, accompagnement des ménages, animation du réseau.

4 personnes travaillent au SLIME. Environ 180 000 € par an avec les déplacements. La coordinatrice doit aller chercher des financements auprès des fournisseurs d'énergie. Visites socio-techniques car une seule casquette ne suffit pas pour échanger avec les ménages. Le premier échange avec le ménage permet de déterminer les profils du binôme qui effectuera la visite.

> **En 2023 : GBM lauréat du programme "Territoire zéro exclusion énergétique", porté par l'association Stop exclusion énergétique**, financé par les certificats d'économie d'énergie (CEE). Il vise à tester dans 14 territoires en France sur 3 ans, jusqu'en 2026, une méthodologie d'accompagnement des plus précaires dans la démarche de rénovation thermique performante de leur domicile. Avec pour ambition de faire reconnaître le **métier d'ensemblier solidaire** et d'industrialiser le processus.

Choix d'accompagner les **propriétaires modestes du quartier Palente-Orchamps** pour rénover leur logement (80 logements visés). Travail avec les opérateurs agréés : la communauté urbaine Grand Besançon Métropole, les opérateurs locaux - Soliha, l'association d'insertion Julienne Javel et la Maison de l'Habitat du Doubs.

Prêt d'une caméra thermique pour repérage des logements.

Création d'un nouveau métier : celui d'ensemblier solidaire, dans le parcours d'aide à la rénovation énergétique (accompagnement du ménage pour réaliser une démarche complète : aides financières, artisans, recherche de solutions en cas de blocages et difficultés).

Les visites à domicile se font à 1 ou 2 personnes selon le donneur d'alerte (assistante sociale). Le contact de confiance est la personne du SLIME.

> **Mise en place de l'auto-réhabilitation accompagnée par Julienne Javel** : Budget annuel de 20 000 €, une vingtaine de ménages aidés par an. Le ménage apprend à faire lui-même les travaux.

> Des mesures d'urgence avec l'installation de **rideaux thermiques contre le froid l'hiver mais également contre le chaud l'été**, car il faut également travailler sur la surchauffe d'été.

> **Le reste à charge** des ménages est une problématique d'importance pour les propriétaires : malgré les aides de la collectivité, il faut aussi aller chercher des aides complémentaires (travail de la coordinatrice), des prêts à taux zéro ...

> **Le repérage des ménages** a été fait par le CCAS, la participation à la distribution d'aides alimentaires, les associations, la bouche à oreilles. Dans un immeuble, **le ménage accompagné devient ensuite ambassadeur**.

AUTRES RETOURS D'EXPERIENCES PARTAGÉS



GAIA ENERGIES

Action menée : Organisation d'un petit déj des acteurs de la précarité, en partenariat avec le Département du Territoire de Belfort, pour mobiliser autour du montage d'un SLIME

Difficultés : Compréhension du SLIME et budget par le CD



GAIA ENERGIES

Action menée : Animation dans un appartement pédagogique à Belfort, public en situation de précarité, FSL et insertion

Difficultés : Faire venir le public

Pistes : Groupes accompagnés, ou animation dans les Espaces Solidarité Départementale du Département et associations d'insertion



BOURGOGNE ENERGIES RENOUVELABLES

Actions menées :

- Accompagnement de proximité avec les PIMM'S
 - Formation des Travailleurs Sociaux (Formation continue avec l'IRTESS)
-

Synthèse des difficultés exprimées par les participants

- Avoir des données actualisées pour adapter les réponses car de nouvelles personnes en situation de précarité (par exemple, les nouveaux pauvres post-Covid) ; besoin de données plus fines qu'à l'échelle d'un territoire, comme la parcelle, le logement pour avoir un plan d'action plus adapté (rue, ménages...)
- Affiner le diagnostic
- Mobiliser les partenaires impliqués, notamment les bailleurs sociaux
- Motiver le propriétaire pour être accompagné et se lancer dans les travaux sans peur du reste à charge
- Organiser la concertation dans le cadre des copropriétés
- Confort thermique d'été dans l'habitat collectif : éviter les bouilloires d'été lors des rénovations énergétiques
- Adaptation/pertinence des équipements (attention au suréquipement !) : au-delà de la performance, adapter les équipements à la capacité d'entretien du foyer (chaudière, ...)
- Trouver des financements pérennes : répondre à des appels à projets n'apporte pas une pérennité du service
- Attention aux solutions à court terme (démarchages)

Pistes d'actions identifiées

- **Développer l'interconnaissance des acteurs, de leur rôle et des expériences :**

Mutualisation, interconnaissance, partage sur les dispositifs, les acteurs, les retours d'expériences

 - > Faire témoigner des élus engagés dans un SLIME auprès d'autres élus qui étudient cette possibilité
 - > Développer une « boîte à outils » ou un « annuaire » avec l'identification des acteurs qui peuvent intervenir et leurs compétences : repérage, accompagnement, pilotage, institutionnel, locaux...
 - > Partager les retours d'expériences locales et mutualiser les solutions adaptées pour débloquer les situations dans d'autres territoires ; Valoriser les logements déjà rénovés pour montrer que ça marche
- **Faire émerger le métier d'ensemblier solidaire**

Former des personnes à accompagner socialement, techniquement et financièrement des familles très modestes dans leurs travaux de rénovation globale et performante de leur logement et cela de bout en bout. Voir la définition de Stop à l'Exclusion énergétique : <https://www.lab-stopexclusionenergetique.org/ensemblers-solidaires/>
- **Mettre en place un guichet unique par soucis de simplification pour l'utilisateur** mais sans apparence sociale
- **Améliorer la communication des informations entre acteurs, en garantissant la confidentialité**
 - > Communiquer en réseau « protégé » les recensements des personnes fragiles (obligation faite aux fournisseurs d'énergie de communiquer aux CCAS des services départementaux et communaux la liste des personnes en risque de coupure ou réduction de puissance d'énergie sous 48 h)
 - > Rendre disponible l'accès aux données de consommations énergétiques individuelles (problème RGPD)

- **Conforter la sensibilisation et l'action préventive des publics :**

- > Appartements pédagogiques, sets d'équipements distribués
 - > Accompagnement préventif à la gestion énergétique: utiliser des supports d'analyse des consommations ET accompagner/former les habitants à la gestion de l'énergie optimisée
 - > Création d'un réseau d'ambassadeurs : Mobiliser des citoyens expérimentés qui parlent aux autres, comme des ambassadeurs ou porte-paroles (sur le modèle ARS pour accompagnement des citoyens sur le partage de bonnes pratiques pour lutter contre le moustique tigre)
 - > Sensibilisation en accompagnement des messages (pour éviter des solutions à court terme dangereuses pour pallier à la baisse/coupure du chauffage)
 - > Sensibilisations transversales : économie, écologie, santé, ...
 - > Aller vers, se rendre disponible (Ex : les usagers vont consulter l'ADIL sur des problématiques autres que la précarité)
-